

VILLE D'EU
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2025/316/DEL/7.5

Séance du 27 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 novembre à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents : M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, M. MARTIN Jean-Marie Adjoint, Mme DOUDET Catherine, M. BOSCHER Emmanuel, Mme FIRION Isabelle, M. DANJEAN Laurent, Mme ROCHE Karine M. VASSELIN Julien, M. DENEUFVE Gilbert, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, M. ACCARD Stéphane, M. CARBONNET Yann, M. DUCHAUSSOY Joël, M. MANGEON Stéphane, Mme GAOUYER Marie-Françoise.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Mme INZANI Béatrice par M. CARBONNET Yann, Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse par M. BARBIER Michel, M. SEIGNEUR Pascal par M. GODEMAN Sébastien, Mme CHAVES Hélène par Mme DUJEANCOURT Anne, M. RUELOUX Samuel par M. LLOPEZ Laurent Anne, Mme BOUQUET Marie Odile par M. DENEUFVE Gilbert, Mme DELVAL Isabelle par M. ADAM Hervé, Mme THERIN Aurélie par M. BOSCHER Emmanuel, M. NORBERT Jean par Mme DOUDET Catherine.

Absent :

Arrivé de M. MANGEON Stéphane à 19 h 39.

Le secrétariat a été assuré par : M. VASSELIN Julien.

Date de convocation : 21/11/2025	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 20	Nombre de pouvoirs : 9
Nombre de suffrages exprimés : 29	Votes pour : 29
Votes Contre : 0	Abstention : 0

Objet : TARIFS COMMUNAUX – MODIFICATIONS AU LIVRET 2022

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n°2022/197/DEL/7.1 du 7 juin 2022, le Conseil municipal a validé le livret des tarifs communaux applicable au 1^{er} septembre 2022.

Il est proposé de modifier les tarifs dans la rubrique :

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

TARIFS AIRE DE CAMPING-CARS (19 PLACES)

Située ruelle Sémichon

.../...

Service	Unité	Tarif
Stationnement (eau + électricité)	24 heures	11,00 €
Distribution d'eau	10 minutes	3,50 €

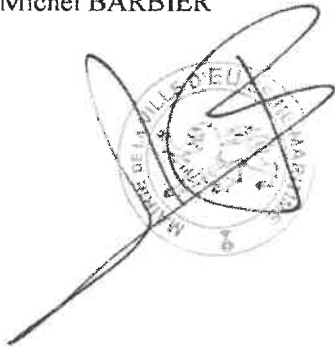
À défaut de paiement, il sera procédé à l'application d'une majoration de 25 € par jour, en addition du tarif journalier. Un titre de recette sera ensuite émis. »

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide les modifications ci-dessus.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance

Le Maire,
Michel BARBIER



Le secrétaire de séance,
Julien VASSELIN

